

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU MARDI 30 JUIN

Présents

Enseignants

madame CHAPPOUX
madame DRESEN
monsieur LE GOFF
madame RENARD

Délégués des parents d'élèves

madame CAPY
monsieur COUE
madame DOISY
monsieur MARBOT
madame SALLES

Représentants des municipalités

madame BARRIERE
madame DECHAMPS
madame MARTIN
madame CLARE-PELOUTIER
monsieur PERRIER
monsieur ROCHE
madame SCHULLER

DDEN

madame CHASTRUSSE (NONARDS)
monsieur CHASTRUSSE (PUY D'ARNAC)

1. Point d'information sur la crise sanitaire au cours des différentes étapes :

- évolution de l'organisation scolaire et périscolaire

Étape 1 : phase de confinement

A compter du 16 mars les écoles ont été fermées. Les enseignants, après un temps d'adaptation, ont mis en place la continuité pédagogique à distance.

Il n'y a pas eu de remontées de difficultés importantes liées à l'équipement internet. La solidarité entre les parents d'élèves a bien fonctionné et la grande majorité a su accompagner leur(s) enfant(s), souvent avec efficacité, pour effectuer l'enseignement proposé.

Étape 2 : début du déconfinement

A partir du 11 mai les deux écoles du RPI ont rouvert pour accueillir les enfants des parents volontaires et/ou prioritaires. Cet accueil était assuré pour tous les mardis, jeudis et vendredis, les lundis étant réservés pour les enseignants à la préparation de la continuité pédagogique à distance pour les autres élèves (et éventuellement à l'accueil des enfants de parents prioritaires).

Ce premier retour à l'école était assujéti au respect d'un protocole sanitaire très strict :

- distanciation physique à l'intérieur comme à l'extérieur des locaux (4 mètres carrés par enfant) ;
- nettoyage des toilettes, robinets et poignées de portes, après quasi chaque passage réglementé des élèves ;
- désinfection des locaux, du mobilier (voire du matériel) chaque soir après la classe.

Le service de restauration a pu fonctionner normalement dans les 2 écoles dans le respect du protocole sanitaire.

L'accueil des enfants se faisait à partir de 8h30 le matin et jusqu'à 17 heures le soir sur chacune des deux écoles.

Étape 3 :

Le 2 juin d'autres parents volontaires ont eu la possibilité de remettre leur(s) enfant(s) à l'école. Le protocole sanitaire étant sans changement la hausse des effectifs a impliqué la nécessité d'accueillir des enfants par groupes, et une semaine sur deux, pour les niveaux suivants :

GS, CE1, CE2, CM1 et CM2.

Étape 4 :

Le 22 juin, l'école est redevenue obligatoire pour tous. Si le protocole sanitaire a été allégé (la distanciation physique pour les maternelles a été annulée et une distanciation d'1 mètre latéral a été demandée pour les élèves du CP au CM2 mais uniquement dans les espaces clos), le nombre de nettoyages des sanitaires n'a été que légèrement revu à la baisse et la désinfection des locaux chaque soir a été maintenue. Les municipalités ont réfléchi à la possibilité d'élargir l'accueil des élèves le matin dès 8h00 et le soir jusqu'à 17h30. Cependant, le protocole sanitaire de l'Education nationale interdisant le brassage des groupes, a fortiori des élèves d'écoles différentes, le redéploiement du temps de travail du personnel municipal, fortement mobilisé sur les tâches ménagères, et le peu de temps laissé aux municipalités pour s'organiser n'a pas permis cet élargissement espéré par beaucoup pour cette fin d'année scolaire.

Il faut donc remercier les parents d'élèves qui, malgré la contrainte, ont pu trouver une solution et permettre ainsi à leur(s) enfant(s) de reprendre le chemin de l'école.

Conscientes des difficultés occasionnées par la faible amplitude du temps de garderie, les municipalités s'engagent, avec le concours des parents d'élèves qui le souhaiteront, à trouver une solution pour assurer un service de garderie au moins élargi dès la rentrée des classes si le protocole sanitaire devait perdurer.

-évolution de la fréquentation scolaire

Classe maternelle : 38% le 11 mai, 61,5% le 2 juin et 84% le 22 juin

Classe GS/CP : 39% le 11 mai, 78% le 2 juin et 95% le 22 juin

Classes CE1-CE2/CM1-CM2 : 41% le 11 mai, 77 % le 2 juin et 94 % le 22 juin

2. Prévision des effectifs et répartition pédagogique pour la rentrée 2020

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
8	9	4	16	6	9	16	12

Ecole de Puy d'Arnac (2 classes)

-PS/MS, 17 élèves (madame DRESEN)

-GS/CP, 20 élèves (monsieur LE GOFF + direction de l'école)

37 élèves sur l'école de Puy d'Arnac.

Ecole de Nonards (2 classes)

Compte tenu des effectifs, et des contraintes liées au protocole sanitaire qui pourrait être prolongé à la rentrée, une nouvelle répartition pédagogique a été proposée par les enseignants et validée par l'Inspecteur de l'Education nationale

- CE1/CM1, 22 élèves (madame CHAPPOUX + direction de l'école)

- CE2/CM2, 21 élèves (madame RENARD)

43 élèves sur l'école de Nonards.

80 élèves prévus sur le RPI pour la prochaine rentrée

Monsieur PERRIER fait un point sur les frais de fonctionnement de l'école et de la garderie. Il rappelle que le coût financier de la scolarité est réparti sur chaque commune au prorata du nombre d'enfants scolarisés et issus de chacune d'entre elles. De même la charge financière de la garderie, une fois déduite la part forfaitaire versée par chaque parent d'usager, est répartie sur chaque commune au prorata du nombre d'enfants inscrits à l'école à la rentrée de septembre et issus de chacune d'entre elles.

3. Bilan financier des écoles (voir document joint)

4. Travaux/Aménagement/Sécurité

A PUY D'ARNAC le tableau numérique de la classe maternelle sera changé durant les congés d'été.

Pour l'école de NONARDS monsieur Roche envisage la plantation de quelques arbres (embellissement des extérieurs et apport futur d'espaces ombragés).

Un contrôle des cours est demandé pour les deux écoles : grillages, poteaux...

La rentrée scolaire 2020 est prévue le mardi 1 septembre

La secrétaire de séance

Cécile DRESEN

Les présidents de séance

Valérie CHAPPOUX Yann LE GOFF

Année scolaire 2019/2020

Bilan 2019/2020
Association sportive scolaire de l'école de Nonards

Solde à la rentrée : 2701,93€

Entrées :

- Cotisations parents : 423,75€
- Loto (APE) : 1000€
- Subvention commune de Nonards : 730€
- Remboursement USEP (car rencontre foot à Brive 06/2019) : 210€
- Vente des photos : 312,90€

TOTAL : 2676,65€

Sorties :

- Cotisation PEP : 46€
- Cotisation USEP : 271,80€
- Cotisation MAF établissement : 81,22€
- Tombola USEP : 69€
- Tombola PEP : 47€
- Abonnement livres Bayard : 72€
- Abonnement école des loisirs : 79€
- Abonnement Petit quotidien et Mon quotidien : 126€
- Cinéma : 135€ (transport offert par les cars Quercy Corrèze)
- Achat papeterie : 11,20€
- Agendas (facturés au collège de Beaulieu) : 96€
- Acompte sortie la cité des Insectes (sortie reportée) : 150€
- Photos de classe : 581,10€
- Frais tenue de compte : 9€

TOTAL : 1774,32€

	A	B	C	D	E
	ECOLE DE PUY D'ARNAC	Débit	Credit	Solde débiteur	Solde créditeur
1	Solde au 02 septembre 2019				4326,92€
2	Dons		114,00€		
3	Cotisations au profit de l'association USEP de l'école		344,50€		
4	Versements de l'association des parents d'élèves		1000,00€		
5	Vente des photos		308,00€		
6					
7					
8	Total des crédits		1766,50€		6093,42€
9					
10	Transports	0,00€			
11	Cinéma	101,50€			
12	USEP (affiliation/licences)	165,50€			
13	Abonnements ed MILAN	0,00€			
14	Ed. La classe maternelle	75,70€			
15	Versement à l'association PEP 19	37,00€			
16	Assurance école MAF	81,81€			
17	Souscription (tombola) USEP	60,00€			
18	Souscription (tombola) PEP	40,00€			
19	Sorties pédagogiques (acompte "Cité des Insectes")	150,00€			
20	IMF (maternelle)	0,00€			
21	Achat CD, livres ...	94,20€			
22	Divers (ceint maternel, sorties, frais bancaires ...)	103,55€			
23	Total des débits	909,26€			
24	Solde au 30 juin 2020				5184,16€
25					
26					
27					
28					
29					
30					